

POUR UN CONGRES UTILE ET SEREIN

FORUM PARTICIPATIF

SAMEDI 24 MAI 2008

MARSEILLE

RESTITUTION DES DEBATS

LE FORUM PARTICIPATIF DU SAMEDI 24 MAI	3
LES ATELIERS.....	4
ATELIER 1 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE POUVOIR.....	5
Constats :.....	5
Propositions pour la question 10	5
Constats :.....	6
Propositions pour la question 1:	6
ATELIER 2 : LE PARTI SOCIALISTE ET L'ENTREPRISE	7
1 – L'entreprise, une entité incontournable dans laquelle les relations doivent changer.....	7
2 – Nécessaire évolution des syndicats.....	8
3 – Rôle déterminant de la formation.....	8
4 – Les 35 heures	9
5 – Promouvoir le développement économique en protégeant les salariés	9
ATELIER 3 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE MONDE	10
Pour une autre conduite de la politique internationale de la France.....	10
Pour une mondialisation régulée	11
Pour une Europe plus sociale, plus démocratique et plus identifiée	12
ATELIER 4 : LE PARTI SOCIALISTE ET LA SOLIDARITE ECONOMIQUE	13
Constats pour la question 2:	13
Propositions	14
Constats pour la question 6	14
Propositions	15
Participations à la question 3 :	15
ATELIER 5 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	16
I – Le pilier économique.....	17
Constats.....	17
Propositions	17
II – Le pilier social	18
Constats.....	18
Propositions	18
III – Le pilier environnemental.....	19
Constats.....	19
Propositions	19
ATELIER 6 : LE PARTI SOCIALISTE ET L'EGALITE HOMME – FEMME	20
Constats.....	20
Propositions :	21

LE FORUM PARTICIPATIF DU SAMEDI 24 MAI

Nous avons tenu symboliquement notre forum à la Fédération Socialiste des Bouches-du-Rhône.

Nous avons posé comme préalable à la tenue de notre forum, l'expression de notre attachement à la démocratie participative avec ce texte d'ouverture :

« Militants venus de tous les horizons, associatif, mutualiste et politique, membres du parti socialiste et sympathisants, ou simples citoyens du département des Bouches-du-Rhône qui est le nôtre, réunis aujourd'hui, samedi 24 mai 2008 à Marseille affirmons, en préambule de nos travaux, que nous adhérons pleinement à la démarche de démocratie participative mise en œuvre par Ségolène ROYAL, lors de la campagne des présidentielles 2007.

Seule cette démarche qui est la nôtre et que nous avons partout expérimentée depuis presque deux ans donne la parole à toutes et tous, sans prééminence, sans considération de l'âge, du poids social et hiérarchique de chacun.

Nous affirmons que cette parole partagée et respectée nous redonne à tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, notre droit à l'égalité, notre droit à être entendus dans notre diversité ; ce sont ces paroles diverses, prises dans leur authenticité, qui sont susceptibles de donner un socle et du sens au projet qui pourra nous réunir.

Seule cette démarche de démocratie participative, de la parole politique reconquise et partagée est capable de sortir le parti socialiste de la crise qu'il traverse aujourd'hui et de lui donner le nouvel élan auquel nous voulons ensemble participer. »

Cette démarche reste pour nous le socle commun sur lequel nous pouvons bâtir une démarche politique respectueuse de l'expression du citoyen.

Cette journée du samedi 24 mai s'est déroulée dans une ambiance conviviale et studieuse où chacun des participants a pu exprimer sa position, sa vision de la société, sa vision du Parti socialiste de demain.

Cette parole exprimée et entendue samedi est restituée dans la synthèse de chaque atelier.

En conclusion, c'était une journée pleine d'espérances, de propositions mais aussi d'attentes et de volonté d'un changement réel dans les pratiques politiques, que le Parti Socialiste a le devoir de porter par le non cumul des mandats, par la mise en œuvre d'un véritable accueil et d'une formation de ses militants, par une politique de développement durable claire, par des mesures de solidarité et d'assistance ambitieuses, par une vision politique de la construction euro-méditerranéenne et un positionnement assumée de sa politique européenne.

LES ATELIERS

ATELIER 1 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE POUVOIR

Question 1. **Il faut sortir du fossé entre un discours pseudo révolutionnaire dans l'opposition et un conformisme économique au pouvoir : de quelle façon ?**

Question 10. **Le Parti socialiste doit intégrer toutes les nouvelles formes de militantisme et d'engagement citoyen, ainsi que les réussites du travail des élus locaux. Il doit aussi décider efficacement, avec le sens de la discipline collective. Quelles nouvelles règles communes pour y parvenir sereinement?**

ATELIER 2 : LE PARTI SOCIALISTE ET L'ENTREPRISE

Question 4. **Il faut pousser l'agilité des entreprises, le goût du risque et l'esprit d'entreprendre, tout en améliorant la situation des salariés et leurs sécurités sociales. Avec quel compromis ?**

Question 5. **Il faut rééquilibrer le rapport de force entre le travail et le capital par une meilleure répartition du profit. Quels contre-pouvoirs dans l'entreprise ?**

ATELIER 3 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE MONDE

Question 7. **Comment améliorer le projet européen pour ne pas oublier les intérêts des peuples et des pays ?**

Question 8. **Les peuples du Nord doivent être protégés de la concurrence internationale sans que les peuples du Sud ne soient victimes du protectionnisme. Avec quelles nouvelles règles ?**

ATELIER 4 : LE PARTI SOCIALISTE ET LA SOLIDARITE ECONOMIQUE

Question 2. **Le socialisme ne peut pas se contenter d'aménager le capitalisme financier à la marge : comment produire et répartir autrement la richesse ?**

Question 6. **Comment rompre avec la redistribution passive et bureaucratique comme principal moyen de s'attaquer aux injustices sociales ?**

ATELIER 5 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Question 9. **Les Etats et le marché doivent assurer la sauvegarde écologique de la planète : quel nouveau modèle de développement ?**

ATELIER 6 : LE PARTI SOCIALISTE ET L'EGALITE HOMME - FEMME

Question 11: **comment assurer la fin des discriminations de toutes sortes et notamment faire progresser l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes ?**

ATELIER 1 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE POUVOIR (Questions 1 & 10)

Animateur : Vincent GOMEZ

Rapporteur : Christiane LANTERMO

Synthèse par : Christiane LANTERMO

10. Le Parti socialiste doit intégrer toutes les nouvelles formes de militantisme et d'engagement citoyen, ainsi que les réussites du travail des élus locaux.

Il doit aussi décider efficacement, avec le sens de la discipline collective. Quelles nouvelles règles communes pour y parvenir sereinement?

Constats :

- Le PS est trop souvent un parti de « notables ».
- Un parti qui fait peu de cas de ses militants.
- Disparité de fonctionnement entre les sections.
- Des cotisations trop chères.
- Un dénigrement affiché envers les adhérents « à 20 euros ».
- Les militants ne sont que des « petites mains » (affichage, tractage, tenue de bureaux de votes).
- Manque de lisibilité des décisions.
- Une information peu claire (les articles de l'Hebdo » sont écrits par des experts.).
- Manque de formation

Objectifs :

- Refaire du PS un parti de masse.
- Faire que le PS soit vraiment constructif.
- Redonner un véritable statut aux militants.
- Donner ou redonner de la vie aux sections.

Propositions pour la question 10

- Baisser le prix des cotisations ou revoir les tranches.
- En fractionner le paiement en rendant possible un échelonnement sur 5 à 10 mois (s'inspirer du fonctionnement des Syndicats).
- Maintenir la cotisation à 20 € pour les nouveaux adhérents.
- Harmoniser le prix des cotisations au niveau des différentes fédérations.
- Favoriser la création de sections d'entreprises.
- Travailler en étroite collaboration avec ces sections d'entreprises et avec les syndicats.
- Préciser le fonctionnement et l'animation des sections (ordre du jour, calendrier des réunions, compte-rendu).
- Instaurer une véritable formation des militants, un véritable accueil personnalisé des nouveaux adhérents, ainsi que la formation des secrétaires de section.
- Prendre en compte la parole des militants, ce qui est le principe même de la démarche participative.

- Utiliser le numérique en créant des forums de discussion sur internet (aussi bien à la base, dans les sections, qu'au niveau fédéral, puis national).
- Supprimer le cumul des mandats à tous les niveaux de la vie politique

1. Il faut sortir du fossé entre un discours pseudo révolutionnaire dans l'opposition et un conformisme économique au pouvoir : de quelle façon ?

Nos idées sont utopistes, mais notre gestion est réaliste, comment allier nos idées humanistes avec la réalité du monde d'aujourd'hui, que l'on soit dans l'opposition ou aux affaires ?

Comment élaborer des propositions réellement transformatrices et comment les mettre réellement en œuvre une fois au pouvoir ?

A gauche dans l'opposition, à droite dans la majorité ?

Constats :

- Un discours trop souvent démagogique.
- Les propositions avancées ne tiennent pas compte de la réalité de la société.
- Pas de véritable ligne directrice.
- Un manque évident de lisibilité.
- Trop d'avis divergents exprimés publiquement.
- Le Parti n'est pas vraiment un parti d'opposition

Objectifs :

- Faire du Parti Socialiste un parti combatif d'opposition et un parti efficace au gouvernement
- Etre un parti réaliste et constructif.
- Garder une vraie idéologie de gauche.

Propositions pour la question 1:

- Associer les citoyens en organisant des référendums.
- Avoir une démarche exigeante pour obtenir le consensus.
- Passer par un état des lieux de la société.
- Proposer une alternative qui soit un véritable projet de société correspondant aux valeurs d'humanisme et de solidarité de la gauche, tout en restant réaliste.
- Faire des propositions concrètes, réalistes, chiffrées
- Etre clair dans les objectifs à tenir et dans les moyens envisagés pour les atteindre.
- Avoir un discours, des idées, des propositions, des solutions radicales, mais cependant pragmatiques.
- Avoir un projet réaliste qui fasse rêver.
- Bien se préparer à la gouvernance en promouvant un « shadow cabinet » où les rôles de chacun seraient bien définis.

ATELIER 2 : LE PARTI SOCIALISTE ET L'ENTREPRISE (Questions 4 & 5)

Animateur : Jean- Marc MEGHOUFEL

Rapporteur : Françoise CLEOSTRATE

Synthèse par : Jean- Marc MEGHOUFEL

4. Il faut pousser l'agilité des entreprises, le goût du risque et l'esprit d'entreprendre, tout en améliorant la situation des salariés et leurs sécurités sociales. Avec quel compromis ?

Comment améliorer la situation des salariés et leur sécurité sociale dans le monde nécessairement mouvant des entreprises ?

Nos entreprises doivent être performantes, entreprenantes, réactives, mais notre société doit être plus juste pour tous, comment ?

5. Il faut rééquilibrer le rapport de force entre le travail et le capital par une meilleure répartition du profit. Quels contre-pouvoirs dans l'entreprise ?

Pour rééquilibrer le rapport de force entre le travail et le capital, que faut-il faire et quels contre-pouvoirs doit-on inventer ?

3. Que reprendre des modèles progressistes des autres pays et que rejeter ?

1 – L'entreprise, une entité incontournable dans laquelle les relations doivent changer

Plusieurs dirigeants de petites entreprises (TPE, PME,...) qui participaient à l'atelier ont fait part de leur sentiment que le Parti Socialiste a pris fait et cause pour les salariés au détriment des directions des entreprises et que certains salariés ne savent pas se saisir des mesures que les directions mettent en place pour améliorer leur expression et leur rôle dans l'entreprise.

L'atelier est cependant unanime à penser que l'entreprise, qui fait partie de notre société, ne doit pas être dénigrée ni diabolisée.

En revanche, les relations dans l'entreprise doivent changer afin que chacun y trouve sa place et notamment les salariés.

L'entreprise a en effet besoin de tous les éléments qui la composent, certes les dirigeants qui apportent le capital mais aussi les salariés qui apportent leur force de travail, les uns et les autres devant nécessairement coopérer.

Ainsi, les instances représentatives du personnel ne devraient pas avoir seulement un rôle revendicatif mais être davantage associées au fonctionnement de l'entreprise pour en assurer en particulier la pérennité.

De même l'intéressement financier des salariés pourrait, par l'intéressement aux résultats et par la création d'une culture d'entreprise, contribuer au changement des relations dans l'entreprise.

Furent évoquées, comme autres moyens d'y contribuer, la représentation des salariés dans les instances de direction de l'entreprise quel que soit l'effectif de celle-ci, ainsi que la cogestion dans certaines entreprises.

2 – Nécessaire évolution des syndicats

Pour bien défendre les intérêts des salariés, les syndicats doivent les représenter réellement c'est-à-dire être leurs fidèles porte-parole mais aussi les rassembler largement.

Il y a actuellement une faiblesse des syndicats à ce titre ; le nombre de leurs adhérents est trop faible. Ce nombre augmentera si on donne aux instances représentatives du personnel un rôle supplémentaire dans la vie de l'entreprise (force de proposition, participation à la gestion,...).

L'unicité syndicale a été évoquée dans l'atelier comme un objectif souhaitable pour l'avenir (création d'une confédération française des syndicats, comme cela existe déjà au niveau européen).

3 – Rôle déterminant de la formation

3.1 La formation et l'expérience, une richesse de l'entreprise

La formation et l'expérience des salariés sont la plus grande richesse des entreprises. Elles ont certes un prix élevé mais aussi une forte rentabilité.

La formation doit donc être un souci permanent de l'entreprise qui doit la considérer comme un investissement prioritaire.

La pratique actuelle des employeurs consistant à licencier les cadres plus âgés pour les remplacer par des cadres plus jeunes et moins bien payés n'est donc pas judicieuse ; l'entreprise se prive ainsi d'une expérience précieuse.

L'idée a été évoquée de l'avantage qu'il y aurait à investir dans des formations qualifiantes et diplômantes plutôt que de procéder à des augmentations de salaires minimales sans grand effet sur le pouvoir d'achat. Ces formations permettraient en effet au salarié d'augmenter sa qualification, d'évoluer dans sa vie professionnelle et d'accéder à des postes plus élevés et donc plus rémunérateurs. Et cela au bénéfice également de l'entreprise.

3.2 La formation, outil de gestion de l'emploi

Dans un monde évolutif, la formation est un outil indispensable pour la gestion prévisionnelle de l'emploi. Il faut en effet former aujourd'hui les salariés dont nous aurons besoin demain.

La formation est ainsi une garantie pour l'entreprise qui trouvera les qualifications nécessaires le moment venu, mais aussi une garantie d'emploi à terme pour les salariés dont les métiers évoluent et qui ne feront plus toute leur carrière dans une seule entreprise.

Cette formation doit être mise en œuvre de façon permanente et collective (Etat, employeurs, syndicats et salariés) et accompagner le salarié tout au long de sa vie professionnelle.

3.3 La formation commence à l'école

Sont rappelées un certain nombre d'exigences en matière de formation concernant l'école qui doit :

- dispenser une formation minimale pour permettre les adaptations nécessaires futures,
- préparer l'élève à son rôle de futur citoyen et acteur économique,
- avoir le souci de faire correspondre formation et emploi,
- être en relation avec le monde économique et travailler avec les entreprises,
- revaloriser le travail manuel, et développer les filières CAP, BEP, Bac Pro,...
- faire en sorte que les enseignants passent des périodes en entreprise au cours de leur carrière (exemple du CANADA).

3.4 La Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)

A chaque étape de la vie professionnelle et au moins tous les dix ans, une VAE doit être automatique afin de permettre d'accéder à une qualification supérieure.

Il faut valoriser également dans la vie professionnelle les acquis obtenus par les personnes qui ont exercé des mandats électifs ou syndicaux.

Le droit à la formation tout au long de la vie professionnelle doit être conforté et développé.

4 – Les 35 heures

Les 35 heures avait pour objectif de « travailler moins pour travailler tous ». Elles ont eu des résultats concrets positifs.

La mise en place de la première loi a été une excellente occasion de discuter dans les entreprises sur l'organisation du travail et sur la productivité ; en ce sens elle a permis une forme de participation à la gestion de l'entreprise. Elle a développé également une réflexion et une pratique nouvelle sur l'organisation travail/loisirs.

Les imperfections importantes de leur extension doivent faire l'objet de corrections au bénéfice de tous les salariés sans perturbation du fonctionnement des entreprises.

5 – Promouvoir le développement économique en protégeant les salariés

Un ensemble de propositions ont été évoquées qui doivent d'une part permettre le développement du capital et d'autre part la protection des salariés :

- Inciter à la création des petites entreprises (les « niches » d'activité sont nombreuses) et ne pas les taxer trop lourdement ; les petites entreprises sont en effet source d'emploi et de création de richesse,
- Développer le secteur social et solidaire,
- Rémunérer le risque du capital investi en intéressant les salariés aux bénéfices réalisés,
- Interdire le découpage des entreprises pour leur vente en vue de spéculation,
- Réfléchir aux écarts de salaires actuellement excessifs,
- Maintenir la sécurité sociale dans le service public, remplacer les « complémentaires santé et retraite » privées par le service public,
- Revoir le système fiscal qui facilite actuellement les mouvements de capitaux et les délocalisations,
- Promouvoir au sein de l'Union européenne des directives favorables au développement économique et conserver les réglementations locales qui y contribuent,
- Elaborer une déontologie financière favorable au développement économique

ATELIER 3 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE MONDE (Questions 7 & 8)

Animateur : Lucien LAGAYE
Rapporteur : Corinne MICHEL
Synthèse par : Lucien LAGAYE

7. Comment améliorer le projet européen pour ne pas oublier les intérêts des peuples et des pays ?

*Comment améliorer le projet européen et plus particulièrement dans sa dimension sociale ?
Comment adopter des droits et des devoirs communs qui respectent les valeurs et la culture de chaque pays ?*

8. Les peuples du Nord doivent être protégés de la concurrence internationale sans que les peuples du Sud ne soient victimes du protectionnisme. Avec quelles nouvelles règles ?

*Dans le cadre du développement économique mondial que nous devons favoriser, il convient de trouver les nouvelles règles qui prennent en compte les intérêts de tous. »
Comment œuvrer à la régulation des lois du travail au niveau international ?
Comment garder notre niveau de vie sans que ce soit au détriment des autres pays ?*

3. Que reprendre des modèles progressistes des autres pays et que rejeter ?

En forme de remarque liminaire il est souligné combien il est naturel et important que le PS se préoccupe du monde. D'abord parce qu'un parti de gauche se doit d'être ouvert sur l'extérieur et concerné par le sort de tous les hommes où qu'ils soient, ensuite parce que le monde actuel pose des problèmes spécifiques majeurs (tensions internationales graves, conséquences négatives de la mondialisation, construction européenne trop lente et insatisfaisante) qui appellent des solutions urgentes.

Pour une autre conduite de la politique internationale de la France

Constat :

La politique internationale est une affaire complexe constamment confrontée à des contradictions.

Proposition :

Elle nécessite réflexion, responsabilité et cohérence, c'est-à-dire tout le contraire de ce qui semble inspirer la politique étrangère actuelle.

Constat :

La politique internationale apparaît souvent confrontée à une contradiction entre la nécessité du développement des échanges économiques et celle de la défense des droits de l'homme. Cette contradiction est d'autant plus exacerbée et mal résolue que ne sont pas respectées les rôles respectifs des diverses administrations et instances politiques qui ont à intervenir. Une caricature en est donnée en France par les « voyages d'affaires » du Président de la République qui s'affiche volontiers comme VRP de l'économie française et cautionne au final nécessairement les dictatures en croyant servir les intérêts économiques de la nation (à ce titre également il conviendra à l'avenir de présider autrement !).

Proposition :

Il faut assumer cette contradiction apparente entre le nécessaire développement des échanges économiques et l'indispensable défense des droits de l'homme, en traitant l'un et l'autre distinctement et par les procédures ad hoc. Laissons les entreprises signer leurs contrats et l'Etat intervenir par ses canaux propres pour faire pression en ce qui concerne les droits de l'homme, laissant la presse et les associations jouer également leur rôle en la matière. Et si des sanctions économiques doivent être envisagées, c'est à travers la communauté internationale dans son ensemble qu'elles doivent être décidées.

Constat :

Enfin la politique internationale française a une spécificité : les rapports de la France avec ses anciennes colonies d'Afrique et plus particulièrement ce que l'on appelle la politique de Françafrique cette « nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide au développement » selon la définition qu'en donne l'auteur de cette notion François-Xavier Verschave. Tous les gouvernements (ceux de gauche compris) ont maintenu cette politique au détriment des populations africaines et à notre plus grande honte.

Proposition:

Il conviendra de faire preuve de courage et de mettre un terme définitif à la politique de Françafrique.

Pour une mondialisation régulée

Constat :

Il convient tout d'abord de rappeler que la mondialisation est fondamentalement une bonne chose en ce sens qu'elle permet à des pays entiers qui en étaient jusqu'alors exclus, d'entrer dans le processus international de production, de distribution et de consommation. Certes nombre de pays sont encore à l'écart mais la tendance est là qui fait qu'apparaissent d'innombrables producteurs et consommateurs nouveaux.

Cette mondialisation a cependant également des conséquences négatives : les classes ouvrières des pays émergents d'abord qui sont surexploitées et les travailleurs des pays développés ensuite qui souffrent du phénomène des délocalisations des industries conséquence de la recherche d'une main d'œuvre moins chère.

Proposition :

Il ne faut donc pas présenter la mondialisation comme un mal en soi mais au contraire contribuer à son développement. En revanche ce développement ne peut résulter d'un laisser faire sans limite et tout doit être mis en œuvre pour contrer les conséquences négatives de la mondialisation.

En ce sens le protectionnisme ne peut pas être la solution systématique aux problèmes rencontrés. La solution réside dans la régulation de la mondialisation par des interventions fortes de l'Etat, directement ou à travers diverses organisations internationales.

1 : Pour ce qui concerne son intervention directe, l'Etat doit anticiper les évolutions industrielles et faire preuve d'imagination pour les accompagner en termes de formation et de création de filières industrielles nouvelles ; il doit aussi associer les industriels à cet effort d'accompagnement en les sensibilisant à leur responsabilité citoyenne fut-ce en leur imposant

des règles. Dans le cadre de cette intervention directe, aucune solution n'est exclue, et la nationalisation dans certains contextes et certaines conditions peut en être une. L'Etat devra enfin veiller à poser au niveau européen les problèmes qui le méritent.

2 : L'intervention directe de l'Etat pour réguler la mondialisation peut également s'exprimer dans des coopérations bilatérales mais l'Etat devra alors veiller à ce qu'elles profitent réellement aux populations (exemple du micro crédit), et qu'elles ne soient pas contradictoires avec les solutions globales mises en œuvre par les organisations internationales.

3 : Enfin et surtout l'Etat devra jouer un rôle majeur pour faire fonctionner et évoluer les organisations internationales qui ont vocation à cette régulation de la mondialisation (OMC, Banque Mondiale, FMI,...) mais font encore la part trop belle aux pays riches. Elles doivent évoluer vers une plus grande transparence de leur fonctionnement et de leurs activités et associer bien davantage les pays du Sud.

Pour une Europe plus sociale, plus démocratique et plus identifiée

Constats :

Il convient de réaffirmer notre engagement européen, en rappelant et soulignant l'exploit historique que constitue la construction européenne à savoir, sur un continent : l'installation de la paix, la mise en œuvre de politiques économiques communes, la prise en charge environnementale, l'instauration de règles sociétales avancées, l'intégration politique progressive...

Cet exploit est cependant incomplet : déficit démocratique et faiblesse politique, insuffisante prise en charge de la dimension sociale, opacité de fonctionnement, dérive technocratique, méconnaissance par les européens des réalisations et activités européennes, absence d'identité européenne partagée.

Graves en soi, ces faiblesses peuvent justifier toutes les démagogies (y compris dans notre camp lorsque des dirigeants irresponsables ont appelé, contre la décision du parti, à voter non au référendum sur le traité constitutionnel en 2005) et interdire par ricochet toute compréhension de l'intérêt de l'Europe par des personnes non averties, qui se trouvent déjà dans une situation sociale difficile et qui ont du mal à concevoir que leur situation va s'améliorer dans le cadre européen.

Propositions:

Relancer très activement la construction européenne en corrigeant les faiblesses mentionnées.

Concernant la Turquie, l'atelier est unanime sur le fait que son adhésion ne doit dépendre que du critère de démocratie (terrain sur lequel des progrès sont à attendre) et non du critère religieux ; qu'il convient de ne pas ignorer la forte demande de ce pays d'intégrer l'Union et l'intérêt qu'il y aurait à renforcer ainsi le rôle de celle-ci dans le monde.

ATELIER 4 : LE PARTI SOCIALISTE ET LA SOLIDARITE ECONOMIQUE (Questions 2 & 6)

Animateur : Michèle PAYS
Rapporteur : Gérard MOULARD
Synthèse par : Gérard MOULARD

2. Le socialisme ne peut pas se contenter d'aménager le capitalisme financier à la marge : comment produire et répartir autrement la richesse ?

Comment le socialisme peut-il être source de solutions alternatives de production et de distribution des richesses ?

6. Comment rompre avec la redistribution passive et bureaucratique comme principal moyen de s'attaquer aux injustices sociales ?

Comment améliorer notre système de redistribution solidaire pour optimiser son fonctionnement (plus d'efficacité, moins d'injustice) et lutter contre ses effets pervers ("assistanat" dénoncé -et utilisé- par la droite) ?

3. Que reprendre des modèles progressistes des autres pays et que rejeter ?

Ambiance générale : très bonne pour ne pas dire excellente. Les intervenants se sont tous exprimés dans un débat très riche qui s'est rapidement concentré autour de trois pôles :

- Un pôle « humaniste »
- Un pôle plus « technique et économique »
- Un pôle plus « progressiste et universaliste »

Constats pour la question 2:

- Les participants soulignent l'échec du modèle actuel et dénoncent avec force un capitalisme amoral qui s'éloigne de plus en plus de l'humain et donc des valeurs fondamentales du Parti Socialiste.
- Ils insistent sur la disparition de la notion de complémentarité patrons/employés.
- Ils reviennent sur l'opposition grandissante entre moralisme économique et capitalisme sauvage.
- Précision importante : ce mal de vivre n'est pas réservé aux grandes entreprises, mais touche les PME et TPE qui manquent de possibilités d'actions liées à l'absence de syndicats dans les structures. Il existe une trop grande proximité entre patrons et employés dans les plus petites entreprises qui bride toute action revendicatrice.
- Le PIB double tous les 20 ans mais les salaires ne suivent pas cette courbe : les petits 2% de croissance prévus actuellement sont largement insuffisants pour permettre une juste répartition.
- Constat très sévère sur l'opprobre que jette sans cesse la droite sur les gaspillages des entreprises publiques alors qu'il existe les mêmes gaspillages dans les entreprises privées, exemple : la Société Générale qui perd 5 milliards d'euros, somme qui représente les 2/3 du déficit de la Sécurité sociale !, exemple également de la fraude fiscale évaluée à environ 45 milliards d'euros soit l'équivalent annuel du coût de la dette publique.

- Problème : 80% de nos entreprises sont des PME qui drainent 2/3 des emplois, or 700 000 patrons vont partir à la retraite dans les 10 ans et seulement 35% envisagent et activent leur remplacement.

Objectifs :

- Avant de pouvoir répartir la richesse il faut la produire pour générer de la valeur ajoutée mais : le « gâteau » à partager ne doit pas pour autant tomber dans le travers de la croissance à tout prix : produire oui, mais quoi et comment ?
- Aujourd'hui il faut s'interroger et redéfinir la notion de richesse. Il existe des anomalies de l'investissement qui induisent des constructions « d'empires » : ces concentrations nuisent à la démocratie (exemple : les groupes de presse).

Propositions

- Le PS doit ré humaniser le travail et rééquilibrer « économie - social – environnement ».
- Rééquilibrer le côté anxiogène qui colle aux patrons.
- Revenir à une amélioration de la croissance (3%) indispensable pour continuer à progresser. Pour cela, seules les entreprises innovantes seront performantes. Il importe de s'éloigner de la production de masse pour laquelle nous ne pouvons soutenir la compétition avec les pays « émergents ».
- Le Parti Socialiste doit favoriser et inciter le capital/investissement bien que sa culture ne soit pas le « business ». Il doit redynamiser les coopératives et autres SCOP qui restent des modèles à suivre et à développer.
- Tout faire pour proposer des prix garantis aux producteurs (ce qui n'est pas incompatible avec la concurrence !).
- Inclure dans le projet socialiste l'aide à la transmission des entreprises pour pallier les quelque 70 000 départs annuels à la retraite de leurs dirigeants dans les 10 ans. Les salariés doivent être associés et participer à ces transmissions.
- Les participants insistent fortement sur le manque de formation sociale politique, économique de la population dans son ensemble et des militants des partis politiques en particulier.

Constats pour la question 6

- La question illustre la disparité de plus en plus grande qui existe entre une population toujours plus aisée qui bénéficie de tous les avantages et des classes populaires et moyennes de plus en plus tirées vers le bas. Cette disparité s'accélère aujourd'hui, constat d'une répartition de plus en plus injuste et contestée.
- Il existe une relative stabilité depuis une quinzaine d'année dans le partage profit/salaire (2/3 pour les salariés et 1/3 pour le capital) mais cette stabilité n'est qu'apparente, illusoire car en fait la part des salaires nets comprise dans les 2/3 est fortement réduite par toutes les contributions sociales de plus en plus lourdes.
- Les participants dénoncent que la mondialisation soit utilisée comme justificatif aux aléas de la redistribution avec le spectre de la fuite des capitaux.
- Ils dénoncent le faible taux de syndicalisme en France.

Objectifs :

- Revenir à un impôt plus juste, avec pédagogie pour la vertu fiscale.
- Rétablir la confiance (surtout pour les plus jeunes).
- Obligation de se syndiquer et mieux utiliser les mouvements associatifs.

- Avec la raréfaction des énergies : insérer dans le code du travail un véritable droit opposable à la mobilité (pour se rendre sur son lieu de travail et faciliter la fluidité géographique).

Propositions

- Rayer du vocabulaire le mot « assistanat ». Utilisé comme une bombe idéologique par la droite, le mot « assistanat » renvoi à une notion de gratuité alors que l'aide de l'état doit être perçue comme un droit de régulation et de redistribution nécessaire. Il faut revoir le vocabulaire social pour le rendre plus actuel et plus juste.
- Revoir les indices INSEE et autres pour connaître avec précision les nouvelles données économiques et sociales.
- Les participants demandent une augmentation de l'impôt direct, seul impôt juste puisque progressif.
- Ils demandent une diminution de la TVA sur les produits les plus vitaux.
- Communiquer sur le fait que la France est aussi un pays d'accueil pour les capitaux étrangers qui s'y trouvent très bien.
- Insister sur le fait que l'économie française est ouverte aux 2/3 sur l'Europe et que notre intérêt est lié à la relance européenne.
- L'obligation d'adhésion à un syndicat doit être légiférée. Les participants insistent pour ajouter à l'offre syndicale des contreparties alléchantes, sans tomber dans le clientélisme et les excès des syndicats US.
- Ils insistent sur la formation des cadres et des représentants syndicaux totalement à revoir.
- Le tissu associatif doit être fédéré au niveau national et les expériences du terrain doivent nourrir les lois de solidarités pour les rendre plus efficaces.
- Enfin le développement de la démocratie participative reste le meilleur rempart contre les injustices et permet plus de transparence et une meilleure connaissance pour une redistribution juste qui reste la meilleure valeur de la gauche.

Participations à la question 3 :

Que reprendre des modèles progressistes des autres pays et que rejeter ?

- Le groupe émet beaucoup de réserve sur la reprise in-extenso des modèles étrangers aussi séduisants soient-ils.
- Les partages et l'expérience sont nécessaires mais ils doivent déboucher sur des situations originales.
- Des exemples peuvent être utiles (Allemagne, Pays scandinaves,...) mais les situations des pays sont historiquement différentes (culture, démographie, traditions).
- Les niveaux de vie de ces pays sont évoqués comme facteur supplémentaire de difficultés d'adaptation.
- Les participants proposent de multiplier les convergences économiques et sociales dans l'Europe pour harmoniser les organisations et les idéologies, sans cela point d'Europe.

ATELIER 5 : LE PARTI SOCIALISTE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (Question 9)

Animateur : Emile LONDI
Rapporteur : Nathalie BOMBARD
Synthèse par : Emile LONDI

9. Les Etats et le marché doivent assurer la sauvegarde écologique de la planète : quel nouveau modèle de développement ?

La sauvegarde écologique de la planète sera assurée par l'intervention forte des Etats engageant le marché sur le développement durable, et par le comportement et la vigilance des populations elles-mêmes. »
La planète est, aujourd'hui, menacée. Pour la sauvegarder quel nouveau modèle de développement doit – on créer ?
Les êtres humains doivent assurer la préservation de la planète. Par quelle prise de conscience ?

« Nous n'héritons pas de la terre, nous l'empruntons à nos enfants »
Antoine de Saint-Exupéry

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures.

Pour cela il doit se donner pour objectif de repenser notre modèle de croissance pour un modèle de croissance plus respectueux des hommes et de leur environnement, reposant sur trois piliers :

- un pilier économique
- un pilier social
- un pilier environnemental

Ces trois piliers sont indissociablement liés et forment un tout dans la notion de développement durable.

Constats

- le développement durable est cantonné dans une dimension à part.
- on ne parle le plus souvent que d'écologie.
- le développement durable est du domaine des spécialistes.
- le développement durable ne concerne que les entreprises.
- il y a tromperie sur la marchandise quand des entreprises se targuent de développement durable sans y intégrer la dimension sociale.

Objectifs

- le PS doit être leader sur le thème de l'environnement et du développement durable.
- le PS doit en être le promoteur et le défenseur ardent.
- le PS doit promouvoir une culture du développement durable.

Propositions

- intégrer le développement durable dans le projet politique du PS à tous les niveaux de la réflexion.
- poser comme postulat que toutes décisions et actions doivent être examinées en tenant compte des trois dimensions du développement durable.

- promouvoir une information constante et dynamique des citoyens au développement durable
- instaurer dans les programmes d'éducation des enfants les temps nécessaires à l'apprentissage et à l'intégration du développement durable.

I – Le pilier économique

Constats

- l'utilisation des ressources énergétiques fossiles est limitée dans le temps
 - elles seront de plus en plus chères.
 - cette réalité ne présente pas que des inconvénients car elle favorise la rentabilité d'énergies de remplacement, ainsi que la recherche et l'innovation pour permettre des économies d'énergie.
 - Vers 2050 les analystes s'accordent à prévoir que les besoins en énergie seront couverts à hauteur de :
 - 1/3 par l'énergie fossile,
 - 1/3 par l'énergie renouvelable,
 - 1/3 par les économies d'énergie.
- ~ Dans notre région, la plus ensoleillée de France, et plus particulièrement dans tout le pays l'énergie solaire est très peu utilisée.
- ~ Il existe des contraintes réglementaires et administratives contradictoires qui freinent beaucoup d'initiatives.
- ~ la mise en œuvre de nouvelles énergies ne doit en aucune façon mettre en péril les équilibres alimentaires actuels, (la culture du maïs et du soja occupent des terres agricoles indispensables à la production alimentaire de base des populations).
- ~ Les économies d'énergies ne sont pas considérées comme une action prioritaire.

Objectifs

- promouvoir les productions d'énergies alternatives
- mettre en place une politique incitative et volontariste d'économie d'énergie.
- doter la recherche de moyens supplémentaires pour accélérer le travail dans ce domaine.
- favoriser l'innovation par des mesures d'aides.
- imposer des règles pour limiter les pouvoirs des lobbies industriels particulièrement ceux qui freinent la mise en œuvre de techniques nouvelles.
- Promouvoir une politique de rénovation de l'habitat pour le remettre aux normes dans le cadre de consommations énergétiques et environnementales.

Propositions

- nécessité de redéfinir les besoins (primaires et secondaires) pour les satisfaire correctement.
- harmoniser et rendre cohérents entre eux les lois et règlements régissant l'utilisation de matériaux nouveaux, particulièrement dans la construction.
- favoriser l'émergence d'une construction « durable » tendant vers la maison à « énergie positive ».
- octroi conditionné du permis de construire.

- prendre en compte la spécificité des territoires pour apporter des réponses adaptées et vraiment efficaces.
 - favoriser l'émergence d'énergies alternatives par une politique de soutien financiers et fiscaux.
 - revoir rapidement les aides accordées aux producteurs de produits destinés à la fabrication de bio carburants (maïs, betteraves,...)
 - promouvoir les sources d'énergies alternatives :
-
- soutenir et s'impliquer totalement dans le programme ITER
 - favoriser le développement de l'énergies solaire par des aides et surtout par une obligation d'intégrer cette solution dans les programmes de construction.
 - favoriser les programmes d'installation d'éoliennes dans le cadre du respect de l'environnement.
 - soutenir les programmes expérimentaux et industriels d'utilisation de la bio masse.
 - considérer que le programme de rénovation de l'habitat répond aux normes d'économies mais aussi est créateur de nombreux emplois dans des filières innovantes.

II – Le pilier social

Le pilier social est essentiellement orienté vers le développement humain par l'accès à l'emploi qui présuppose l'accès égalitaire à l'éducation, aux soins, au logement, aux services sociaux mais aussi à la culture.

Constats

- l'accès aux biens sociaux est inégalement réparti sur le territoire.
- Des services d'intérêt général, voire régaliens comme l'accès aux soins, à la justice, à l'éducation, à la culture, ne peuvent être considérés comme des services marchands.
- Le critère d'utilité sociale doit être privilégié.

Objectifs

- le PS doit faire des solidarités sociales, géographiques et inter générationnelles sa priorité immédiate.
- La cohésion sociale ne peut accepter de compromis et rester une finalité pour tous.

Propositions

- développer les métiers de l'éducation et la formation.
- Favoriser le développement du tissu associatif et de l'économie sociale et solidaire dans tous les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture, du sport,...
- Veiller à l'égalité des territoires par la mise en œuvre de lois de décentralisations cohérentes et réellement appliquées.
- Si la rentabilité économique des services publics et sociaux ne peut être un critère pris en compte pour leur mise en œuvre, le PS doit veiller à utiliser les outils adaptés pour leur bonne gestion et leur évaluation.
- Le PS doit affirmer une volonté politique forte et constante dans tous les domaines pour favoriser les solidarités inter générationnelles (retraite, handicap,...)
- Exercer une forte solidarité envers les pays qui ne sont pas au même niveau de développement économique et social.

III – Le pilier environnemental

Constats

- Le souci de préserver les ressources naturelles et l'environnement a précédé celui d'un développement durable et responsable. L'écologie est désormais partie de la notion de développement durable en liaison avec les préoccupations économiques et sociales.
- Il faut souligner le large spectre des préoccupations environnementales : protections des êtres vivants, mais aussi de l'environnement paysager, des ressources naturelles et notamment des ressources en eau, des écosystèmes et des sources d'énergie,....
- Le développement, souvent anarchique de l'habitat, conduit à des nuisances visuelles, notamment dans le domaine du mobilier urbain plus laid et moins utile.
- L'utilisation de matériaux nouveaux, comme les panneaux solaires, se heurte à des interdictions architecturales.

Objectifs

- mettre en œuvre deux principes de base :
 - Le principe de prévention qui consiste à économiser les ressources existantes
 - Le principe de précaution qui consiste à se préserver des effets néfastes pour l'homme et son environnement de la mise en œuvre d'une nouvelle technologie.
- ces préoccupations imposent une réflexion collective indispensable sur le fonctionnement de nos sociétés de consommation et une responsabilisation personnelle des consommateurs.

Propositions

- le PS doit initier une réflexion générale sur les objectifs du développement durable pour aboutir à un changement de comportement des citoyens.
- Engager une forte communication pour responsabiliser la population sur les modes de consommation.
- Réformer ou abandonner les réglementations qui vont à l'encontre de la mise en œuvre des conditions d'un développement durable.
- Faire appliquer les règles de la loi SRU qui institue un Plan Local d'Urbanisme afin de faire respecter les contraintes environnementales, économiques et sociales de l'aménagement du territoire et de l'habitat.
- Rechercher l'efficacité du plan carbone et la taxe carbone.
- Mettre en œuvre les directives nécessaires pour promouvoir la protection et la valorisation de l'environnement comme un investissement productif en biens économiques et sociaux.

En conclusion, le développement durable est un champ nouveau d'investissement politique. Cet investissement politique doit être à la hauteur de cette nouvelle préoccupation caractérisée par l'ampleur, la diversité et la difficulté des sujets à traiter et par l'urgence de ce traitement. Il nécessite la mobilisation de toutes les énergies et intelligences dont seul sera capable un parti nombreux, démocratique dynamique et imaginatif.

ATELIER 6 : LE PARTI SOCIALISTE ET L'EGALITE HOMME – FEMME (Question 11)

Animateur : Geneviève COURAUD

Rapporteur : Christian MILORD

Synthèse par : Christian MILORD

11: comment assurer la fin des discriminations de toutes sortes et notamment faire progresser l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes ?

3. Que reprendre des modèles progressistes des autres pays et que rejeter ?

Constats

L'opinion publique est, à juste titre, très alertée sur les problèmes de violences à l'égard des femmes, qui sont des problèmes graves pour lesquels la seule véritable solution est la loi (cf. engagement de la campagne présidentielle). Mais il ne faut pas oublier tous les autres problèmes liés aux inégalités entre H F aussi bien dans la sphère publique que privée, et notamment la sphère domestique : les femmes vivent encore aujourd'hui dans la culpabilité de ne pas parvenir à assumer la conciliation travail – vie familiale. La montée en puissance de l'impact des religions et des intégrismes amplifie ces déséquilibres. Leur place dans la vie politique est encore très insuffisante.

Les femmes subissent, entre autres,

- La persistance de l'inégalité des traitements et salaires, quel que soit leur niveau de compétences,
- Le « plafond de verre », (et le « plancher collant ») qui interdisent aux femmes d'accéder aux postes de responsabilité dans les grandes entreprises ou en politique et de progresser dans leurs métiers,
- La double dégradation du pouvoir d'achat, en particulier dans les professions féminisées,
- Le travail à temps partiel non voulu, et les horaires décalés et imprévisibles,
- La pression du harcèlement sexuel au travail qui existe toujours malgré la loi,
- La montée des violences sexuelles à l'école et en particulier dans les collèges.

Le gouvernement actuel organise la régression des droits des femmes :

- Absence de ministère ou de secrétariat d'état dédié aux droits des femmes,
- Démantèlement du réseau d'état des droits des femmes dans le cadre de la RGPP : suppression du service ministériel des droits des femmes, des délégations régionales et départementales,
- Vote de la loi autorisant la non mixité à l'école,
- Menaces sur le droit à l'avortement et à la contraception, par des associations organisées en réseau européen sous l'impulsion des intégristes, relayés par les politiques,
- Position de Sarkozy sur la laïcité.

- Au Parti Socialiste :

- L'article 14 de la déclaration de principe rappelant que le P.S. est féministe est presque risible : ça va de soi mais quid des actes ?

Le positionnement féministe de Ségolène est actuellement inaudible (même si elle a en tant que ministre proposée des lois importantes),
Les femmes n'ont pas la place qu'elles devraient avoir, en rapport avec leurs activités militantes, leurs compétences et leur engagement : le P.S. se prive de ses propres forces !

Propositions :

- Reprise des engagements de la campagne présidentielle : Loi-cadre sur les violences,
- Application stricte des lois Roudy et Génisson sur l'égalité professionnelle et en particulier, mise en place des contraintes pour les entreprises qui ne respectent pas ces dispositifs législatifs et ne rendent pas publiques les statistiques sexuées.
- Promouvoir le congé paternité (cas des ministres suédois qui annulent une réunion),
- Créer un véritable ministère des droits des femmes, et remettre en œuvre le réseau des droits des femmes (ministère), lui donner les moyens de son action,
- Favoriser la mixité des métiers (notamment éducation nationale, médias)
- Réaffirmer le principe de laïcité
- Renforcer les contraintes de la loi sur la parité et l'élargir aux établissements EPCI, au Départements et au Sénat (dispositif insuffisant),

La loi belge reprenant les injonctions de Pékin est un modèle. Voir également l'Espagne (lutte contre les violences, présence des femmes au gouvernement, mais problème du vide juridique concernant l'avortement)

Au parti socialiste :

- Réaffirmer le non cumul des mandats, indissociable du travail sur un véritable statut de l'élu (aller retour entre vie politique et vie professionnelle)
- Mise en pratique des principes de l'article 14 : les fédérations doivent appliquer les règles paritaires dans toutes leurs instances y compris la commission électorale, veiller à la présence d'un ou d'une secrétaire fédérale au droits des femmes,